



Berchem-Sainte-Agathe, le 15 octobre 2015

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2015

Objet : Conseil communal du 24.09.2015 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Nicolas STASSEN, Conseiller communal, concernant l'absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe (état de la question).

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Pour la construction d'une école secondaire pouvant absorber tous les jeunes berchemois (de tous les réseaux), il faudrait créer un bâtiment pouvant accueillir 8 classes par année, c'est-à-dire 48 classes plus les infrastructures pour les cours philosophiques, réfectoires, salles d'études, cours spéciaux, cours de récréations, parking pour le personnel,... soit pas moins de 5 fois l'école des Lilas pour accueillir plus ou moins 1200 élèves.

Aucun lieu sur la Commune n'est suffisamment grand et desservi en transports pour accueillir une telle infrastructure.

Il est évident que la création d'un établissement secondaire, facilement accessible, aux élèves de plusieurs Communes pourrait être une solution rationnelle et adaptée. Le Cabinet de la Ministre ainsi que la facilitatrice régionale se penchent sur la question. La proposition que chaque Commune puisse avoir un premier degré du secondaire à proximité afin de diminuer le trajet des plus jeunes a aussi été soumise à la Ministre.

Dans cet ordre d'idée, la Ministre a également fait part de la construction prochaine de classes secondaires à Ganshoren et à Molenbeek-Saint-Jean, l'agrandissement d'établissements existants étant moins couteux pour la Fédération.

Concernant la mise à disposition des bâtiments scolaires des Glycines, ceux-ci n'étant pas désaffectés, aucune mise à disposition pour des locaux de secondaire n'est possible. L'école « Les Lilas » étant une école supplémentaire pour augmenter l'offre dans l'enseignement primaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le 1^{er} Conseiller délégué,

Sandra GOEGEBEUR

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE